

Papeete, le 13 décembre 2017

## INFORMATION MEDIAS

### **Le Haut-Commissaire fait part d'une décision de principe favorable de défiscalisation nationale : trois dossiers pour la construction de la nouvelle usine de la société VICART, l'agrandissement de l'exploitation agricole de la société AGRIFARM et l'extension de l'hôtel Intercontinental de Bora Bora**

Un agrément vient d'être délivré à la société VICART (Tura Oa) pour la première tranche du programme de construction d'une nouvelle usine de fabrication de cuves et citernes issues du rotomoulage et de la chaudronnerie. La société souhaite déplacer son centre d'activité actuel afin de disposer d'un espace mieux adapté et modernisé.

Les investissements réalisés en 2017 se chiffrent à près de 96 millions Fcfp. L'aide fiscale allouée par l'Etat est de 33 millions de Fcfp.



Par ailleurs, la société AGRIFARM vient d'obtenir un nouvel agrément fiscal pour la tranche 2017 de son programme d'investissement qui consiste en la construction de deux serres et l'acquisition de véhicules et de divers équipements. Cette société avait déjà bénéficié d'un soutien de l'Etat, fin 2016, pour la construction et l'équipement d'un bâtiment agricole. Depuis 2015, AGRIFARM exploite un domaine agricole sur le plateau de Taravao comprenant des zones de cultures en plein champ, des serres et un bâtiment destiné au conditionnement des légumes produits.

Le montant total des investissements s'élève à 356,5 millions Fcfp et l'aide fiscale nationale se chiffre à environ 139 millions de Fcfp. Le projet a également bénéficié d'une défiscalisation du Pays. Ces aides conjointes de l'Etat et du Pays illustrent l'objectif commun d'amélioration de la couverture alimentaire de la population par une production locale en quantité suffisante et de qualité. Le projet d'AGRIFARM contribue en outre à dynamiser l'activité de la presqu'île de Tahiti.

Enfin, un agrément fiscal est accordé pour l'extension de l'hôtel Intercontinental Bora Bora Resort & Thalasso spa. Ce projet concerne la construction et l'équipement en mobilier de 4 bungalows-suite sur l'eau ainsi que la réalisation d'une dizaine de piscines additionnelles pour les bungalows existants. Le coût de ces investissements est évalué à près de 1,4 milliard Fcfp et la défiscalisation accordée par l'Etat s'élève à près de 247 millions de Fcfp.

L'Etat confirme ainsi son soutien au secteur touristique qui occupe une place prépondérante dans l'économie polynésienne et concentre aujourd'hui les efforts de relance économique.

Le Haut-Commissaire se félicite de ces soutiens financiers apportés à des secteurs importants de l'économie locale, ils sont une marque de confiance renouvelée de l'Etat dans les entreprises, les industries ou les services locaux. Ces aides fiscales font suite à d'autres décisions récentes comme le soutien à l'entreprise Nautisport industries spécialisée dans la construction navale ou l'agrément accordé au nouvel ATR 72-600 de la compagnie Air Tahiti.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)